

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Sexto 2 - Architecte



#### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine.

:

Badge attribué à : Rivest Marylou

<https://www.cadre21.org/membres/7d757d452ad171c15c40bd5b>

Date d'obtention : 2025-03-18 15:58:52

# Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

En premier lieu, nous devons analyser la situation dans son ensemble en commençant par parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime. Ensuite, il faut évaluer l'incident en posant des questions sans porter de jugement et sans vouloir faire la morale à la victime. Puis, remplir la grille d'évaluation de l'incident pour en déterminer l'ampleur, la nature, les intentions et l'étendue. Par la suite, nous vérifions l'information recueillie en demandant à la jeune victime s'il y a d'autres personnes au courant de l'incident. Aussi, nous devons vérifier les informations auprès des autres jeunes impliqués ou des témoins et remplir la grille d'évaluation avec eux. Il est important de leur parler seul à seul et de faire valoir l'importance de la vie privée des victimes. À la prochaine étape, nous devons déterminer si nous sommes face à un acte malveillant ou non. Si c'est le cas, nous devons interpellier rapidement le service de police pour qu'ils prennent en charge la suite de l'intervention. De plus, si nous avons des raisons de croire que le téléphone contient des images de pornographie juvénile, il est important de confisquer l'appareil. Finalement, nous devons parler à l'instigateur pour obtenir sa version des faits, tout en protégeant les élèves qui nous ont fourni l'information. Avec les réponses obtenues, nous serons en mesure de voir si l'acte était impulsif ou malveillant.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Au cours des trois mises en situation, il a été démontré qu'il est primordial de suivre les étapes du protocole SEXTO et que malgré que l'on soit bien intentionné, il est possible de commettre une faute si nous voulons aller trop vite dans le processus. Par exemple, lorsque la jeune fille insistait pour montrer les photos à l'intervenant dans le but de se faire croire, il est tentant d'accepter pour favoriser le lien entre l'intervenant et l'élève. Or, il est plus approprié de miser sur la version des faits sans voir la photo et ainsi suivre les étapes proposées dans la trousse.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble être la plus délicate est celle de parler à l'instigateur. En effet, je crois que je devrai suivre pas à pas les étapes et ne pas déroger de la grille au lieu de laisser parler mon ressenti face à l'acte qui a été commis. Il faut aussi accompagner l'instigateur dans le processus afin de le sensibiliser aux effets possibles de son geste sur les autres mais aussi sur lui.